



Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 actualisé (édition 2024) Budget principal

1. UN PLAN PLURIANNUEL AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a souhaité se doter d'un **projet de territoire ambitieux**. Elaboré avec l'ensemble des acteurs institutionnels et des forces vives, il a été construit sur la base d'un diagnostic du territoire qui a notamment permis d'identifier ses enjeux, ses forces et faiblesses, etc.

Adopté par le conseil communautaire le 19 décembre 2019, le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique des Vallées du Haut-Anjou, conférant un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs. Il s'articule autour de **quatre axes stratégiques**, qui se déclinent en **88 projets et actions structurants** (tous repris dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique signé avec l'Etat le 23 juillet 2021).

Le plan pluriannuel d'investissement constitue la traduction financière de la mise en œuvre de ces projets et actions tout au long de la période 2023-2028.



2. UN OUTIL DE PILOTAGE & UN INSTRUMENT DE PROSPECTIVE FINANCIÈRE



Outil d'analyse financière prospective, le plan pluriannuel d'investissement permet de **formaliser, prioriser et planifier** les investissements communautaires sur le long terme (en l'occurrence six ans dans le présent cas), dans un objectif de transparence.

Instrument évolutif, il a vocation à **être actualisé chaque année**, au vu des modifications et réalisations intervenant en cours d'exercice, en fonction des imprévus liés aux projets ou d'autres aléas économiques, des évolutions des priorités politiques, etc.

Une première version du PPI (édition 2023) a été approuvée par le conseil communautaire le 29 juin 2023. **Cette nouvelle version actualisée (édition 2024)** sera présentée au conseil communautaire lors de sa séance du 28 mars 2024.

3. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PPI 2023-2028 ACTUALISÉ

Le présent plan pluriannuel d'investissement ne concerne que le **budget principal** (les principaux budgets annexes devant disposer également à terme de leur propre PPI).

Sont inscrits au PPI 2023-2028 actualisé **36 348 K€ de dépenses réelles d'investissement**, soit une progression de + **17% par rapport à la précédente version du PPI**, traduisant un **véritable renforcement de la politique d'investissement communautaire**.



Une enveloppe pour la période 2023-2028 de **36 348** K€ d'investissements :

dont **22 054** K€ d'investissements structurants pour les six ans à venir (**61%**),

complétés par **14 294** K€ d'investissements courants sur tout le territoire (**39%**).

4. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Après actualisation du plan pluriannuel d'investissement 2023-2028 pour le budget principal :

- **le montant total des dépenses réelles s'élève à 36 348 K€ (+ 17% par rapport à la précédente version du PPI) ;**
- **le montant total des recettes réelles**, constituées des subventions d'investissement versées par l'Etat et ses opérateurs, les autres collectivités ainsi que par les partenaires de la Communauté de communes, **s'élève pour sa part à 18 432 K€ (+ 25% par rapport à la précédente version du PPI).**

Outre les subventions d'investissement (18 432 K€), les produits du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) (3 729 K€) ainsi que le produit exceptionnel de la vente des pôles et maisons de santé (5 000 K€), **le financement du PPI est également assuré par les virements de la section de fonctionnement (autofinancement) pour un montant cumulé sur la période de 9 188 K€, soit un virement annuel moyen de 1 531 K€.** Cette hypothèse est prudente compte-tenu du niveau d'épargne brute réellement constaté durant les derniers exercices 2022 et 2023.

4. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le financement **sans nouveau recours à l'emprunt** est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de conforter la capacité d'autofinancement.

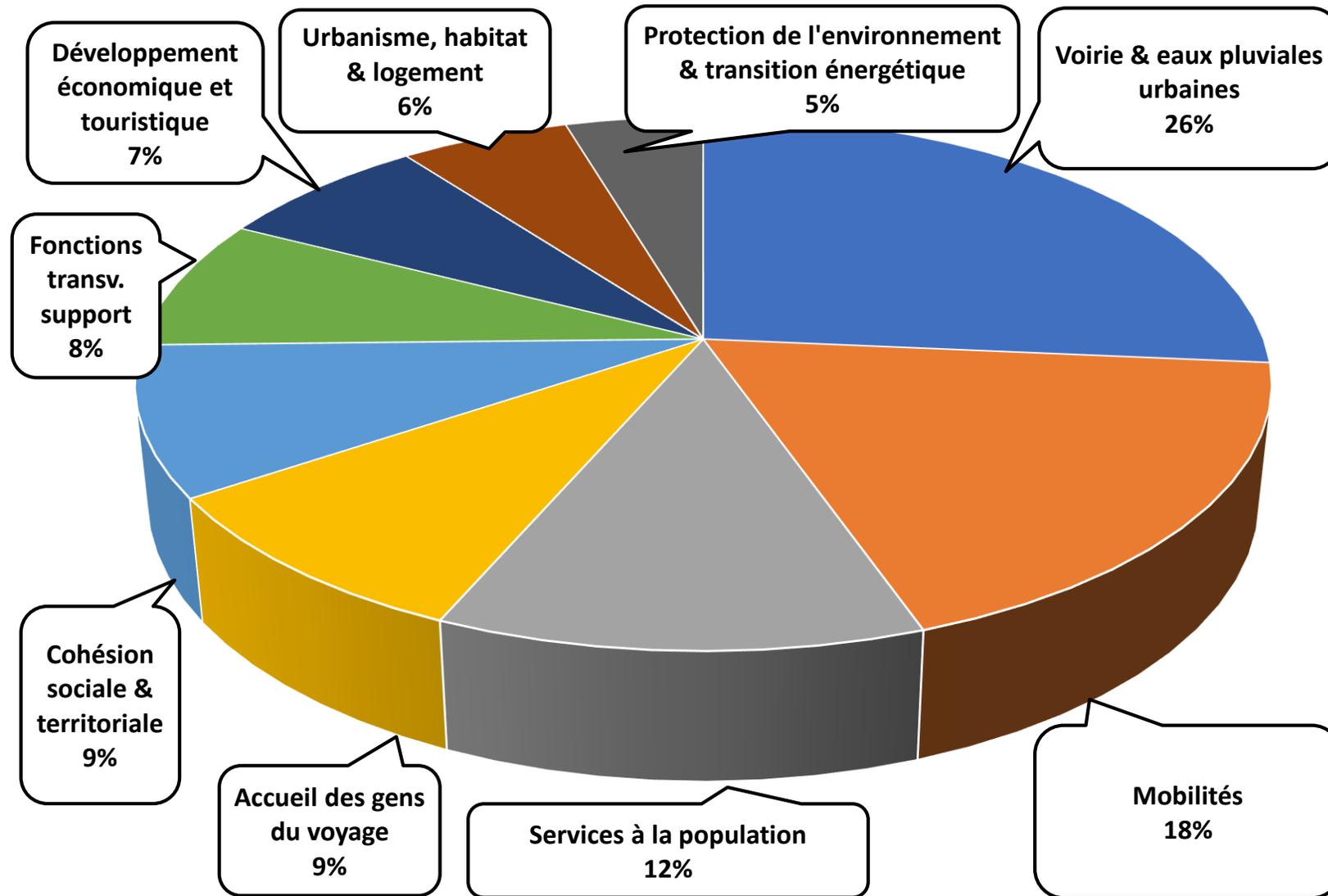
Actualisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 [en K €]	PPI édition 2023	PPI édition 2024
Dépenses réelles d'investissement cumulées sur la période 2023-2028 (=A)	31 054	36 348
Recettes réelles d'investissement cumulées sur la période 2023-2028 (=B)	14 726	18 432
Produits du FCTVA cumulés sur la période 2023-2028 (=C)	3 085	3 729
Reste à financer (=A-B-C)	13 243	14 188
Virement de la section de fonctionnement cumulé sur la période 2023-2028 (=D)	8 243	9 188
<i>Soit un virement annuel moyen de ...</i>	<i>1 374</i>	<i>1 531</i>
Produit net de la vente des pôles et maisons de santé (=E)	5 000	5 000
Financement du solde (=D+E)	13 243	14 188

5. UNE DÉCLINAISON PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

Le PPI est **décliné par domaine de compétence**, en lien avec le projet de territoire (PT).

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 [en K €]	Dépenses réelles
Urbanisme, habitat & logement [axes 1.1, 1.2 du PT]	2 058
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	3 300
Cohésion sociale & territoriale (France services & siège de la CCVHA) [axe 1.3 du PT]	3 291
Mobilités [axe 1.4 du PT]	6 619
Voirie & eaux pluviales [axes 1.4, 2.2 du PT]	9 603
Protection de l'environnement & transition énergétique [axes 2.2, 2.3 du PT]	1 671
Développement économique et touristique [axes 2.4, 3.2 du PT]	2 599
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	4 317
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	2 889
Total	36 348

5. UNE DÉCLINAISON PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE





Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.1 & 1.2) :

- Doter le territoire de **démarches de planification structurantes** et d'une stratégie en matière d'habitat adaptée aux enjeux.
- Assurer une **offre de logements adaptée** à la diversité des besoins.
- **Revitaliser les centres bourgs**, favoriser la reprise du bâti existant et lutter contre la précarité énergétique.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
Elaboration d'un plan local d'urbanisme, évolution des documents d'urbanisme	640 151 €	168 000 €	472 151 €	215 500 €
Elaboration d'un programme local d'habitat, études complémentaires	354 096 €	14 715 €	339 381 €	21 236 €
<i>Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat</i>	<i>1 064 098 €</i>	<i>471 579 €</i>	<i>592 519 €</i>	<i>734 200 €</i>
Total	2 058 345 €	654 294 €	1 404 051 €	970 936 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- inscription au PPI de l'inventaire des zones humides (soit + 252 K€), non pris en compte dans la précédente version du PPI ;
- inscription au PPI des frais d'évolution des documents d'urbanisme des communes en attente du PLUi (modification des PLU, des cartes communales,...), à hauteur de + 35 K€ € par an à compter de 2025 (soit + 140 K€) ;
- inscription au PPI de la participation au financement de la création d'une résidence habitat jeunes (soit + 300 K€).



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.2) :

- Développer et réhabiliter le réseau des **aires d'accueil** des gens du voyage sur le territoire.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une offre de **logements adaptés** aux gens du voyage en demande de sédentarisation.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
Aménagement d'une aire d'accueil à Val d'Erdre-Auxence	947 734	561 779	385 955	510 716
Construction d'habitats adaptés aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	152 737	0	152 737	180 435
Aménagement d'une aire d'accueil à Erdre-en-Anjou [2025]	650 000	325 000	325 000	325 000
Réhabilitation de l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Sarthe [2025]	450 000	223 417	226 583	226 583
Réhabilitation et extension de l'aire d'accueil au Lion d'Angers [2026]	650 000	325 000	325 000	325 000
Aménagement d'une aire d'accueil à Champigné [2028]	450 000	225 000	225 000	225 000
Total	3 300 472	1 660 196	1 640 275	1 792 734



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.3) :

- Poursuivre le déploiement de l'offre de services à la population sur l'ensemble du territoire.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
Aménagement du siège de la Communauté de communes	0 €	258 500 €	- 258 500 €	- 273 033 €
Construction d'un équipement France services à Val d'Erdre-Auxence	3 370 €	286 744 €	- 283 374 €	- 118 787 €
Construction d'un équipement France services aux Hauts-d'Anjou [2025]	3 287 989 €	1 882 198 €	1 405 791 €	1 035 127 €
Total	3 291 360 €	2 427 442 €	863 918 €	643 306 €



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.4) :

- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de **mobilité**.
- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de mobilité
- Développer les **modes doux** en lien avec les nouveaux usages de la proximité.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
Aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon	3 537 992 €	1 909 608 €	1 628 384 €	1 635 499 €
Aménagement d'une la voie verte le long de la Sarthe (Brissarthe-Châteauneuf)	1 757 419 €	934 380 €	823 039 €	354 180 €
Aménagement de voies cyclables inter-bourgs	1 315 739 €	691 246 €	624 493 €	198 980 €
Service de mobilité solidaire, enquête sur les mobilités	8 000 €	6 320 €	1 680 €	2 508 €
Total	6 619 150 €	3 541 554 €	3 077 596 €	2 191 167 €



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- inscription au PPI de la phase « Maîtrise d'œuvre et travaux » en vue de l'aménagement de la voie verte le long de la Sarthe sur le seul tronçon Châteauneuf-sur-Sarthe – Brissarthe (soit + 1 560 K€) ; seules étaient prises en compte dans la précédente version du PPI les phases « Etudes » et « Acquisition » ;
- inscription au PPI de l'aménagement des voies cyclables inter-bourgs Bécon-les-Granits - Le Louroux-Béconnais (sur la base de l'hypothèse d'une voie partagée) et de Bécon-les-Granits - Saint-Augustin-des-Bois (soit + 890 K€) ; seul était pris en compte dans la précédente version du PPI l'aménagement de la voie cyclable Châteauneuf-sur-Sarthe - Gare d'Etriché pour le lot n°1.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.4 & 2.2) :

- Renforcer les liens sur l'ensemble du territoire par un maillage d'**infrastructures routières** de qualité.
- Instaurer une politique de gestion des **eaux pluviales** performante, responsable et durable .

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
<i>Investissement courant consacré à la voirie</i>	2 558 304 €	0 €	2 558 304 €	2 516 354 €
Aménagement de la rocade est Le Lion d'Angers – La Sablonnière [2028]	2 200 000 €	1 300 000 €	900 000 €	-
<i>Investissement courant consacré au matériel roulant</i>	607 338 €	0 €	607 338 €	508 238 €
Construction d'un hangar / pose de générateurs photovoltaïques [2025]	324 000 €	0 €	324 000 €	324 000 €
<i>Investissement courant consacré aux réseaux dédiés aux eaux pluviales urbaines</i>	3 913 692 €	3 072 791 €	840 901 €	975 855 €
Total	9 603 334 €	4 372 791 €	5 230 543 €	4 324 447 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- inscription au PPI de l'aménagement de la future rocade est - zone d'activités de la Sablonnière au Lion d'Angers (+ 2 200 K€) ; à noter que la moitié des dépenses de maîtrise d'œuvre et de travaux devrait être prise en charge par le conseil départemental et un quart par la commune du Lion d'Angers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.2 & 2.3) :

- Préserver le maillage bocager, garant du bon fonctionnement des **milieux naturels**.
- Conduire une démarche de **transition environnementale** dans un cadre maîtrisé et réfléchi.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
<i>Protection de l'environnement, gestion des espaces naturels</i>	587 839 €	319 658 €	268 180 €	319 150 €
<i>Programme de restauration des mares bocagères</i>	575 029 €	457 339 €	117 690 €	379 814 €
<i>Programme d'aides à la plantation de haies bocagères</i>	139 294 €	138 152 €	1 142 €	- 11 152 €
<i>Programmes de soutien aux énergies renouvelables</i>	153 010 €	0 €	153 010 €	136 400 €
<i>Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques »</i>	70 700 €	70 700 €	0 €	0 €
<i>Création d'une dorsale biogazière [2024]</i>	145 000 €	0 €	145 000 €	160 000 €
<i>Investissement courant consacré au SIG</i>	154 €	0 €	154 €	138 600 €
Total	1 671 026 €	985 849 €	685 177 €	1 122 812 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.4 & 3.2) :

- Développer le **tourisme** sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les stratégies touristiques supra communautaires.
- Renforcer l'**attractivité économique** et affirmer l'image d'un territoire d'entreprises.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
Subventions versées au budget annexe Immobilier d'entreprise	250 340 €	0 €	250 340 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe Zones d'activités économiques	1 668 366 €	1 668 366 €	0 €	0 €
Remboursement de l'avance faite à Alter / Participation au capital d'Alter éco	55 000 €	750 000 €	- 695 000 €	- 700 000 €
<i>Aménagement et balisage des sentiers de randonnée & des boucles équestres</i>	<i>110 669 €</i>	<i>172 557 €</i>	<i>- 61 888 €</i>	<i>- 32 048 €</i>
<i>Partenariat avec le GIP de l'Isle-Briand / La Gogane</i>	<i>514 617 €</i>	<i>0 €</i>	<i>514 617 €</i>	<i>362 100 €</i>
Total	2 598 993 €	2 590 924 €	8 069 €	- 119 948 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- inscription au PPI de l'avance complémentaire au budget annexe dédié aux zones d'activités économiques (soit + 445 K€).



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 3.1 et 3.3) :

- Développer, en matière de **petite enfance, enfance et jeunesse**, un panel de services adaptés.
- Développer une **offre culturelle** de qualité et accessible au plus grand nombre.
- Mettre en œuvre un plan d'**équipement numérique des établissements scolaires**.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
<i>Investissement courant consacré aux services petite enfance-enfance-jeunesse</i>	314 465 €	34 850 €	279 615 €	224 736 €
Extension de l'espace Arlequin au Lion d'Angers [2025]	298 000 €	180 000 €	118 000 €	96 000 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence [2024]	1 365 348 €	732 830 €	632 518 €	761 006 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou [2025]	1 472 291 €	798 000 €	674 291 €	948 144 €
<i>Mise en œuvre du projet numérique dans les écoles</i>	378 221 €	176 596 €	201 626 €	204 494 €
<i>Équipement des bibliothèques et action culturelle</i>	488 608 €	0 €	488 608 €	409 284 €
Total	4 316 933 €	1 922 276 €	2 394 658 €	2 643 664 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.

FONCTIONS TRANSVERSALES SUPPORT

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2023
<i>Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires</i>	1 206 804 €	26 355 €	1 180 449 €	1 272 621 €
<i>Investissement courant consacré aux services administratifs</i>	633 101 €	2 377 €	630 724 €	716 103 €
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	1 048 958 €	0 €	1 048 958 €	1 049 000 €
<i>Reversement de la taxe d'aménagement</i>	0 €	247 816 €	- 247 816 €	- 278 821 €
Total	2 888 863 €	276 548 €	2 612 315 €	2 758 903 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2023-2028 [Budget principal] (édition 2024)	Dépenses réelles annuelles						Total des dépenses réelles	Total des recettes réelles hors FCTVA	Solde	Pour rappel, solde dans le PPI édition 2023
	2023 (réalisé)	2024 (y.c. RAR 2023)	2025	2026	2027	2028	[= A]	[= B]	[= A-B]	
	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028
Urbanisme, habitat et logement [axes 1.1 et 1.2 du PT]	257 513 €	610 832 €	185 000 €	235 000 €	235 000 €	535 000 €	2 058 345 €	654 294 €	1 404 051 €	970 936 €
Elaboration d'un plan local d'urbanisme (PLUi) dont inventaire des zones humides ; évolution des documents	39 180 €	460 972 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	640 151 €	168 000 €	472 151 €	215 500 €
Elaboration d'un programme local d'habitat (PLH) et réalisation d'études complémentaires	34 236 €	19 860 €				300 000 €	354 096 €	14 715 €	339 381 €	21 236 €
Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et OPAH-RU	184 098 €	130 000 €	150 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 064 098 €	471 579 €	592 519 €	734 200 €
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	897 178 €	1 303 294 €	0 €	650 000 €	0 €	450 000 €	3 300 472 €	1 660 196 €	1 640 275 €	1 792 734 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais)	867 809 €	79 925 €					947 734 €	561 779 €	385 955 €	510 716 €
Construction d'habitats adaptés pour les gens du voyage aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	29 368 €	123 369 €					152 737 €	0 €	152 737 €	180 435 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Erdre-en-Anjou [2025]		650 000 €					650 000 €	325 000 €	325 000 €	325 000 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage des Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe) [2025]		450 000 €					450 000 €	223 417 €	226 583 €	226 583 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage du Lion d'Angers [2026]				650 000 €			650 000 €	325 000 €	325 000 €	325 000 €
Aménagement d'une aire d'accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné) [2028]						450 000 €	450 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €
Cohésion sociale et territoriale [axe 1.3 du PT]	94 237 €	3 197 123 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 291 360 €	2 427 442 €	863 918 €	643 306 €
Aménagement du siège de la Communauté de communes							0 €	258 500 €	-258 500 €	-273 033 €
Construction d'un équipement France Services à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais)		3 370 €					3 370 €	286 744 €	-283 374 €	-118 787 €
Construction d'un équipement France Services aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe) [2025]	94 237 €	3 193 752 €					3 287 989 €	1 882 198 €	1 405 791 €	1 035 127 €
Mobilités [axe 1.4 du PT]	50 792 €	6 568 358 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 619 150 €	3 541 554 €	3 077 596 €	2 191 167 €
Aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon [2028]	27 212 €	3 510 780 €					3 537 992 €	1 909 608 €	1 628 384 €	1 635 499 €
Aménagement d'une voie verte le long de la Sarthe / tronçon Châteauneuf-sur-Sarthe - Brissarthe [2028]	1 419 €	1 756 000 €					1 757 419 €	934 380 €	823 039 €	354 180 €
Aménagement de voies cyclables inter-bourgs - Lot n°1 (phase "Etudes")	22 161 €	64 578 €					86 739 €	22 246 €	64 493 €	44 400 €
Aménagement de la voie cyclable Châteauneuf-sur-Sarthe - Gare d'Etriché (Lot n°1) (hors phase "Etudes") [2028]		233 000 €					233 000 €	128 000 €	105 000 €	108 880 €
Aménagement de la voie cyclable Bécon-les-Granits - Le Louroux-Béconnais (Lot n°1) (hors phase "Etudes") [2028]		207 000 €					207 000 €	138 000 €	69 000 €	
Aménagement de la voie cyclable Bécon-les-Granits - Saint-Augustin-des-Bois (Lot n°1) (hors phase "Etudes") [2028]		683 000 €					683 000 €	376 000 €	307 000 €	
Aménagement de voies cyclables inter-bourgs - Lot n°2 (phase "Etudes")		106 000 €					106 000 €	27 000 €	79 000 €	45 700 €
Développement d'un service de mobilité solidaire, enquêté sur les mobilités		8 000 €					8 000 €	6 320 €	1 680 €	2 508 €
Voirie et eaux pluviales [axes 1.4 et 2.2 du PT]	598 842 €	2 564 492 €	1 110 000 €	1 110 000 €	1 110 000 €	3 110 000 €	9 603 334 €	4 372 791 €	5 230 543 €	4 324 447 €
Investissement courant consacré à la voirie	330 038 €	528 266 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €	2 558 304 €	0 €	2 558 304 €	2 516 354 €
Aménagement de la rocade est Le Lion d'Angers-La Sablonnière [2028]		200 000 €				2 000 000 €	2 200 000 €	1 300 000 €	900 000 €	
Investissement courant consacré aux véhicules et au matériel roulant	107 816 €	319 522 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	607 338 €	0 €	607 338 €	508 238 €
Construction d'un hangar pour les services techniques et installation de générateurs photovoltaïques [2025]		324 000 €					324 000 €	0 €	324 000 €	324 000 €
Investissement courant consacré aux réseaux et infrastructures dédiés aux eaux pluviales urbaines	160 988 €	1 192 704 €	640 000 €	640 000 €	640 000 €	640 000 €	3 913 692 €	3 072 791 €	840 901 €	975 855 €
Protection de l'environnement et transition énergétique [axes 2.2 et 2.3 du PT]	331 994 €	642 032 €	130 000 €	130 000 €	307 000 €	130 000 €	1 671 026 €	985 849 €	685 177 €	1 122 812 €
Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des espaces naturels sensibles	108 368 €	139 471 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	587 839 €	319 658 €	268 180 €	319 150 €
Mise en œuvre d'un programme de restauration des mares bocagères	158 168 €	239 861 €			177 000 €		575 029 €	457 339 €	117 690 €	379 814 €
Mise en œuvre d'un programme d'aides à la plantation de haies bocagères	12 294 €	27 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	139 294 €	138 152 €	1 142 €	-11 152 €
Mise en œuvre de programmes de soutien aux énergies renouvelables / Participation au capital d'Alter énergie	53 010 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	153 010 €	0 €	153 010 €	136 400 €
Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques"		70 700 €					70 700 €	70 700 €	0 €	0 €
Création d'une dorsale biogazière		145 000 €					145 000 €	0 €	145 000 €	160 000 €
Investissement courant consacré au système d'information géographie (SIG)	154 €						154 €	0 €	154 €	138 600 €
Développement économique et touristique [axes 2.4 et 3.2 du PT]	1 877 031 €	253 962 €	192 000 €	92 000 €	92 000 €	92 000 €	2 598 993 €	2 590 924 €	8 069 €	-119 948 €
Subventions versées au budget annexe "Immobilier d'entreprises" en vue de la construction d'ateliers-relais		150 340 €	100 000 €				250 340 €	0 €	250 340 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe "Zones d'activités économiques"	1 668 366 €						1 668 366 €	1 668 366 €	0 €	0 €
Remboursement de l'avance faite à Alter (concession de la ZAC de la Grée) / Participation au capital d'Alter éco	55 000 €						55 000 €	750 000 €	-695 000 €	-700 000 €
Aménagement et balisage des sentiers de randonnée et des boucles équestres	47 669 €	15 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	110 669 €	172 557 €	-61 888 €	-32 048 €
Partenariat avec le GIP du parc départemental de l'Isle-Briand / La Gogane	105 995 €	88 622 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	514 617 €	0 €	514 617 €	362 100 €
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	915 394 €	2 601 539 €	225 000 €	225 000 €	175 000 €	175 000 €	4 316 933 €	1 922 276 €	2 394 658 €	2 643 664 €
Investissement courant consacré aux services affectés à l'accueil petite enfance-enfance-jeunesse et aux sports	18 873 €	115 592 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	314 465 €	34 850 €	279 615 €	224 736 €
Aménagement d'un modulaire en vue de l'extension de l'espace Arlequin du Lion d'Angers [2025]		298 000 €					298 000 €	180 000 €	118 000 €	96 000 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais) [2024]	706 731 €	658 618 €					1 365 348 €	732 830 €	632 518 €	761 006 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné) [2025]	91 235 €	1 381 057 €					1 472 291 €	798 000 €	674 291 €	948 144 €
Mise en œuvre du projet numérique dans les établissements scolaires	24 269 €	53 953 €	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €	378 221 €	176 596 €	201 626 €	204 494 €
Equipe des bibliothèques (mobilière et matériel informatique) et action culturelle	74 288 €	94 320 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	488 608 €	0 €	488 608 €	409 284 €
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	455 036 €	517 826 €	493 000 €	497 000 €	501 000 €	425 000 €	2 888 863 €	276 548 €	2 612 315 €	2 758 903 €
Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires (y compris aires d'accueil des gens du voyage)	160 956 €	245 848 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 206 804 €	26 355 €	1 180 449 €	1 272 621 €
Investissement courant consacré aux services administratifs (administration générale, communication, etc.)	91 123 €	89 979 €	113 000 €	113 000 €	113 000 €	113 000 €	633 101 €	2 377 €	630 724 €	716 103 €
Emprunts et dettes assimilées	202 958 €	182 000 €	180 000 €	184 000 €	188 000 €	112 000 €	1 048 958 €	0 €	1 048 958 €	1 049 000 €
Reversement de la taxe d'aménagement (part de l'AC d'investissement correspondant)							0 €	247 816 €	-247 816 €	-278 821 €
TOTAL	5 478 017 €	18 259 458 €	2 335 000 €	2 939 000 €	2 420 000 €	4 917 000 €	36 348 474 €	18 431 873 €	17 916 601 €	16 328 021 €
Dont investissements dits courants	1 841 063 €	3 482 137 €	2 200 000 €	2 254 000 €	2 385 000 €	2 132 000 €	14 294 200 €	5 120 070 €	9 174 130 €	9 624 928 €